



Compte-rendu
Séminaire du 15.11.2008

« *Nouveaux risques globaux :
quelle régulation?* »

par Dominique Bourg



TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	3
II. AU-DELA DU CHAMP DE CULTURE ET DU CHAMP SCIENTIFIQUE	3
III. METS DE L'ACTION DANS TON DOUTE.....	4
IV. UNE PARTICULARITE ET UNE INADAPTATION DU PRINCIPE DE PRECAUTION	5
V. QUAND DE PEUR LA DEMOCRATIE.....	7
VI. A L'ORIGINE DE LA TRANSGRESSION.....	7
VII. CE SUPPLEMENT QUI FAIT LE LIANT	9
VIII. CONCLUSION	10
IX. DEBAT	10



I. Introduction

Repensant le principe de précaution dans le contexte des OGM et du mouvement trans-humaniste, je pars des questions suivantes : une évaluation seulement scientifique des risques est-elle acceptable ? est-il possible d'évaluer tous les risques en se préoccupant seulement de la sûreté des moyens ? Le principe responsabilité de Hans Jonas représente-t-il un plus spéculatif ?

II. Au-delà du champ de culture et du champ scientifique

La politique sur la gestion des risques s'inscrit dans un cadre politique plus large. Le gouvernement français a soumis une clause de sauvegarde pour interdire le maïs MON 810 génétiquement modifié et fabriqué par Monsanto. Le dossier de cette multinationale était pourtant irréprochable et très scientifique. La décision prise par la France montre que d'autres arguments sortis du cadre strictement scientifique peuvent être honnêtement recevables.

Quant à la terminologie employée, le terme OGM est abusivement utilisé – puisque ayant une extension trop large par le substantif « organisme » - et on devrait se limiter, pour parler des cultures, à celui de PGM (pour « plante génétiquement modifiée »).

Quels sont les problèmes associés à la production de PGM ?

- La brevetabilité : si les PGM se diffusent largement (comme cela semble être de plus en plus la tendance), leurs génomes seront la propriété de quelques grands groupes et, conséquemment, une part de l'alimentation mondiale se retrouvera entre leurs mains.
- Avec l'extension des PGM, le nombre de variétés de plantes et d'espèces se réduit. Appauvrie, la biodiversité s'entache d'une plus grande vulnérabilité.
- Une dissémination sur de très longues distances (il faut noter que tous les PGM ne se disséminent pas ou à des degrés variables). Monsanto a retourné la situation à son avantage en attaquant pour appropriation illégale des agriculteurs qui avaient vu des PGM se disséminer...dans leur champ !
- L'attribution de permission pour produire des PGM se fait au cas par cas. Or, plusieurs PGM peuvent être résistants au même herbicide. Du coup, pour pouvoir passer à une autre culture sur un même champ, on doit projeter un autre pesticide plus puissant.
- Bien que ces derniers arguments n'aient pas de valeur juridique, il n'empêche que les citoyens n'ont pas nécessairement envie de servir les intérêts hautement cyniques d'une firme comme Monsanto.



Vous remarquerez que même si ces points sortent du cadre strictement scientifique ou *science based*, ils n'en sont pas moins cruciaux. En effet, la gestion de l'autorisation de la mise sur le marché de PGM pose des problèmes qui surpassent les risques environnementaux car ils s'envolent vers d'autres types de risques : le changement du contenu de l'assiette des citoyens sans leur accord, le problème de l'indépendance des agriculteurs, etc.

Les autorités politiques devraient tenir compte de ces dimensions et non uniquement d'arguments basés sur la science et ceci avec d'autant plus d'urgence que la science d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier, servant à découvrir la «réalité». C'est une technoscience exigeant une mise sur le marché de ses découvertes. Aristote décrivait l'attitude de celui qui échange en vue de consommer comme un échange économique, borné par les besoins naturels. Mais lorsque nous échangeons pour acquérir des richesses sans les consommer, l'échange devient chrématistique et contaminé par l'*hubris* (la démesure).

Le principe de précaution, destiné, en théorie, à de simples découvertes scientifiques, est, dans ce contexte liant technique et marché, déficient. Entendons-nous : les moyens développés pour fabriquer un « objet » technoscientifique peuvent être scientifiques mais les objectifs (profits, retarder le vieillissement, etc.) débordent du domaine simplement rationnel. Une évaluation seulement *science based* devient absurde et inique.

L'histoire du combat de Rachel Carson témoigne de cette dérive. Dans les années 60, Rachel Carson auteur du *Printemps silencieux*¹, en apportant de larges preuves scientifiques de la nocivité de l'emploi *massif* des pesticides a été conspuée par les entomologistes².

III. *Mets de l'action dans ton doute*

Il n'est pas inutile de rappeler les fondements et implications bien définis du principe de précaution.

Commençons par abattre quelques préjugés... Lorsque l'on pense à précaution, on pense à l'adjectif « précautionneux », qualificatif qui présuppose une possibilité d'interprétation qui serait contre-productive. On en fait un principe de gestion de tous les risques, visant le « risque zéro ».

¹ éd. Plon, Paris, 1963

² Dans les semaines qui précédèrent la publication, il y eut une forte opposition à *Printemps silencieux*. DuPont (un des principaux fabricants de DDT et de 2,4-D) et Velsicol Chemical Corporation (seul producteur de chlordane et d'heptachlore) furent parmi les premiers à réagir. DuPont dressa un long rapport sur la couverture médiatique du livre et une estimation de l'impact sur l'opinion publique. Velsicol menaça d'engager des poursuites contre Houghton Mifflin, The New Yorker et Audubon Magazine si les projets de parution du *Printemps silencieux* n'étaient pas abandonnés. (...) Le biochimiste de la société American Cyanamid, Robert White-Stevens, et l'ancien chimiste de la même société, Thomas Jukes, furent parmi les critiques les plus virulents, en particulier sur l'analyse de Carson sur le DDT. Selon White-Stevens, « si l'homme devait suivre les enseignements de Miss Carson, nous retournerions aux Moyen-Âge, et les insectes, les maladies et la vermine hériteraient une nouvelle fois de la Terre ». D'autres allèrent plus loin, en attaquant la crédibilité scientifique de Carson (parce que sa formation était la biologie marine et pas la biochimie) et son caractère. White-Stevens la désignait comme « un défenseur fanatique du culte de l'équilibre de la nature », et l'ancien Secrétaire à l'agriculture Ezra Taft Benson — dans une lettre à Dwight D. Eisenhower — aurait conclu que parce qu'elle était toujours célibataire et pourtant attirante, elle était « probablement une communiste ». [Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Rachel_Carson]



Bien au contraire, le principe de précaution énonce que, dans un contexte d'incertitude scientifique et face à un risque de dommages graves et irréversibles, on ne doit pas attendre d'avoir levé cette incertitude pour prendre des mesures adaptées. La mesure n'est pas entérinée une fois pour toutes mais soumise à révisions et à adaptations. Ainsi, le principe de précaution nous incite à agir en dépit de ce manque de connaissances et en raison de la gravité et de l'irréversibilité du ou des dommages redoutés. Ne pas agir, c'est en effet prendre un second risque, celui d'une impuissance durable face à ces mêmes dommages. Le principe de précaution ne décrète donc nullement « Dans le doute, abstiens-toi ».

Dans le domaine des mécanismes naturels (par exemple, le fonctionnement du prion), nous sommes confrontés à un défaut de connaissances. Le principe de précaution n'a de sens qu'entouré de circonstances. Qu'est-ce à dire ? Il existe des aléas pour lesquels on dispose de séries statistiques (il s'agit alors de prévention) et d'autres pour lesquels on ne saurait décrire les scénarii futurs possibles.

Une autre caractéristique du principe de précaution est que sa réussite se transforme *ipso facto* en défaite. En effet, plus le principe de précaution sera efficace, moins la catastrophe annoncée sera ressentie comme ayant été réelle dans le sens d'une réalité potentielle, évidemment, et non dans le sens d'une réalité actuelle, accomplie. Par exemple, imaginez les conséquences d'une non intervention lors de l'affaire de la vache folle, une maladie dont on ne connaissait pas le mode de transmission, dont le temps d'incubation est long et quand elle est déclarée, elle est incurable. Le seul moyen consistait dans la restriction de la diffusion des vecteurs de la maladie. Les lois nord-américaines – contrairement à ce que l'on pense habituellement – interdisaient que les farines animales issues de moutons morts de la tremblante servent d'alimentation pour le bétail. Pour nous, l'épisode « vache folle » a donné naissance, en France et en Allemagne, au recours au principe de précaution.

Le principe de précaution est devenu une règle de droit public, obligeant les autorités publiques, et non une règle générale de droit susceptible de s'appliquer à n'importe quel décideur technologique (un juge est alors habilité à attaquer un décideur technoscientifique).

Les mesures prises sont révisables et proportionnées à la qualité du risque (par exemple, usage dit intensif du GSM versus changement climatique). Elles vont donc du moratoire aux simples recommandations. Retenez que l'application de ces mesures ne dispense absolument pas - au contraire - de continuer à faire des recherches scientifiques sur le sujet.

IV. Une particularité et une inadaptation du principe de précaution

Quelle est la logique sous-jacente du principe de précaution ? Il s'agit d'agir par anticipation alors que l'on ne sait pas exactement, le plus souvent, ce qu'il faut précisément faire. Cela dépend de la structuration même du danger car les effets de celui-ci arrivent toujours plus tard par rapport à la mise en branle du mécanisme cindynogène. Soit on prend des mesures pour réduire le risque, soit on peut être confronté à une impuissance insurmontable face à des dommages croissants. C'est ce qui signifie qu'on doit agir par anticipation alors même que nous n'avons pas une connaissance de tous les mécanismes en jeu.

Le phénomène du réchauffement planétaire peut, à cet égard, constituer un bon exemple. Un exemple non pas tellement braqué sur l'ignorance des mécanismes en présence mais sur leurs conséquences à l'échelle planétaire.



Utilisons une image : nous sommes dans une baignoire. Il n'est pas possible de fermer le robinet, ni de le régler. Jusqu'à présent, l'évacuation de l'eau par le siphon égale au flux entrant offrait la garantie d'une stabilité du niveau de l'eau. Le diamètre du siphon rétréci, nous arrivons à une situation où il entre plus d'eau qu'il n'en sort. Le niveau de l'eau monte. Pour stabiliser au plus bas niveau possible l'eau dans la baignoire, il n'a rien à faire d'autre que de réagrandir le diamètre du siphon. Plus on attend, et plus haut on parviendra à stabiliser le niveau d'eau. C'est la même chose pour les GES et le climat. Plus il y aura d'émissions, plus le réchauffement sera élevé et plus les dégâts seront lourds. Là où le principe de précaution nous dit d'intervenir précocement, l'économie table sur la créativité des générations futures, les découvertes et les possibilités ouvertes par une accumulation d'argent. Ce qui fonde la précaution, c'est bien le fait que plus on attend, plus le danger croît.

Comme nous l'avons dit plus haut, le principe de précaution est, du plus de vue politique, un principe « malheureux » car si les décideurs politiques le suivent, ils auront apeurés la population pour une catastrophe qui, finalement, sera... évitée ! La population pourra penser « On a payé et rien n'est arrivé ! » sans conclure que la non réalisation est due à l'efficacité des mesures adoptées. Le principe de précaution est donc politiquement « invendable ». Il s'étend sur du long terme, est cher, dur à appliquer et révisable.

Une autre caractéristique est que le principe de précaution est complètement inadapté non pas aux ratés des technosciences mais, paradoxalement, à leurs réussites³ (plus précisément, les réussites sans dommage apparents) en biologie et génétique, ou ailleurs.

Lee M. Silver, dans son livre *Remaking Eden : Cloning and Beyond in a Brave New World*⁴, pose cette question provocante : vous, parents, vous souciez-vous de la réussite de vos enfants ? Il ne tient donc qu'à vous de s'occuper de les doter d'un bon patrimoine génétique pour leur garantir un bonne santé et de bons comportements (Lee M. Silver fait l'impasse sur les doutes scientifiques quant à la possibilité d'une simple détermination des comportements par les gènes). Mais si, pour caricaturer, ce beau blond, athlétique et prix Nobel veut se marier avec une pauvre Portoricaine ? Le patrimoine génétique serait « perdu » ? C'est là que Silver propose d'introduire une manipulation faisant en sorte que seuls les individus au génome amélioré soient interféconds.

Une contradiction apparaîtrait entre la nouvelle espèce créée et l'un des acquis des Lumières : l'égalité de tous en droit. Le risque, avec ce genre de pratiques, n'est plus environnemental ou sanitaire mais, via le marché, *symbolique*. Il touche aux représentations de l'espèce humaine et à son unité (nous y reviendrons).

Si les « dommages » ne sont pas apparents dans ces « réussites », que peut le principe de précaution ?

³ Je vous réfère à la lecture de *Risques technologiques et débat démocratique* par Dominique Bourg, et Alain Kaufmann, éd. La Documentation française, Coll. "Problèmes politiques et sociaux", N° 941 - Octobre 2007.

⁴ éd. Avon Books, New York, 1997.



V. *Quand de peur la démocratie...*

C'est dans cette césure que se cristallise la différence entre le principe de précaution et le principe responsabilité, deux principes dont seul le premier a un statut juridique.

Compte tenu du lien technoscience/marché et des limites du principe de précaution, nous nous devons, selon Hans Jonas d'adopter un principe éthique, le principe responsabilité.

Pour Jonas, le principe responsabilité a deux objectifs : d'une part, veiller à ce que l'humanité continue d'exister dans l'avenir, et de l'autre, sauvegarder la qualité proprement humaine de cette existence dans les siècles futurs. Dans chaque décision politique liée à une application technoscientifique, il faut imaginer si elle ne conduit pas à une impasse susceptible de compromettre la vie humaine dans les générations futures. Imaginer les pires conséquences possibles, telle est l'« heuristique de la peur » préconisée par Jonas, en raison de notre incapacité à savoir ce qui altérera notre existence ou l'authenticité de la vie humaine (notre substrat biologique).

Résultat ? Une abstention de réalisation technoscientifique. Instituer un Conseil des Sages qui prendrait des décisions en vertu du principe responsabilité mais en secret et sans justification fait partie des procédures majeures relatées par Jonas. Le principe responsabilité concerne un danger virtuel, lointain et qui exige la mise en marche de l'imagination (ne s'ensuit qu'une simple option : l'abstention) tandis que le principe de précaution est plus pragmatique, incite à l'action, se base sur des données scientifiques et peut être formulé en principe juridique.

Vous constatez aisément que ce que propose Jonas est à l'opposé de la démocratie. Il appelle à une « tyrannie bienveillante et bien informée ». Cet appel est à la hauteur de l'urgence mais n'en reste pas moins problématique.

VI. *A l'origine de la transgression*

Justement, dans le contexte actuel du développement des anthropotechniques (celles qui modifient notre substrat biologique), le principe de précaution, en tant que principe, ne nous est d'aucun secours. Le mouvement d'idées des trans-humanistes s'est développé aux Etats-Unis et prône un programme officiel⁵ qui recouvre les aspirations générales des technosciences. Il est porté par quelques chercheurs qui entendent le hisser à hauteur d'un programme national.

Le but ? Le salut (pour quelques-uns puisqu'ils s'agit d'opérations coûteuses) par la création de post-humains. Ce qui est visé est tout autant le dépassement de la souffrance que la délivrance des contraintes matérielles, corporelles et communicationnelles, jusqu'à l'immortalité en passant par une augmentation de nos capacités tant sensorielles qu'intellectuelles.

Cette tradition n'est pas neuve. Rappelons que Pélage, moine contemporain de Saint Augustin, refusait l'idée de péché originel. L'imperfection humaine, notre inclination mutuelle

⁵ Cf. : <http://www.transhumanism.org/index.php/WTA/more/148/>



à nous nuire, lui paraissait provenir de la sédimentation de nos comportements (de mauvaises habitudes prises) et non d'une altération de nos intelligence et volonté au sortir du jardin d'Eden.

Francis Bacon, créateur idéologique de la notion de progrès⁶, reprendra cette tradition en voyant dans la science moderne alors naissante le moyen de recouvrer la perfection qui était celle du couple originel, avant la chute. La description de la Maison de Salomon (fondation inspiratrice de l'Académie des Sciences ou du CNRS avant la lettre) où l'on assiste à une division du travail des sciences grosse d'un programme qui n'est pas sans évoquer celui des trans-humanistes

Les trans-humanistes croient donc véritablement que nous allons retrouver un pouvoir sur les choses par la technoscience et atteindre l'immortalité mais également modifier le substrat biologique pour devenir meilleurs. Ils sont en attente de la convergence des sciences et technologies nouvelles (le programme NBIC) en vue de faire exploser les limites de nos savoir-faire.

A l'origine, le programme des Modernes est un programme de transgression tous azimuts (Dans le *Discours de la méthode*⁷, Descartes discerne dans la physique naissante la promesse de « l'invention d'une infinité d'artifices, qui feraient qu'on jouirait, sans aucune peine, des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent » et Bacon comprend les lois de la physique en tant que possibilité de transgresser les limites humaines et naturelles).

⁶ Liste du programme « technoscientifique » de Bacon dans son œuvre *La Nouvelle Atlantide* (1627) reformulé par Pascal Chabot (séminaire 2007) : « Prolonger la vie ; rendre, à quelque degré, la jeunesse ; retarder le vieillissement ; guérir des maladies réputées incurables ; amoindrir la douleur ; des purges plus aisées et moins répugnantes ; augmenter la force et l'activité ; augmenter la capacité à supporter la torture ou la douleur ; transformer le tempérament, l'embonpoint et la maigreur ; transformer la stature ; transformer les traits ; augmenter et élever le cérébral ; métamorphose d'un corps dans un autre : fabriquer de nouvelles espèces ; transplanter une espèce dans une autre ; instruments de destruction, comme ceux de la guerre et le poison ; rendre les esprits joyeux, et les mettre dans une bonne disposition ; puissance de l'imagination sur le corps, ou sur le corps d'un autre ; accélérer le temps en ce qui concerne les maturations ; accélérer le temps en ce qui concerne les clarifications ; accélérer la putréfaction ; (...) ; accélérer la germination ; fabriquer pour la terre des composts riches ; forces de l'atmosphère et naissance des tempêtes ; transformation radicale, comme ce qui se passe dans la solidification, le ramollissement, etc. ; (...) ; produire des aliments nouveaux à partir de substances qui ne sont pas actuellement utilisées ; fabriquer de nouveaux fils pour l'habillement ; et de nouveaux matériaux, à l'instar du papier, du verre, etc. ; prédictions naturelles ; illusions des sens ; de plus grands plaisirs pour les sens ; minéraux artificiels et ciments. »

⁷ éd. Flammarion, Coll. Garnier Flammarion / Philosophie, Paris, 2000



VII. *Ce supplément qui fait le liant*

Est-il possible de se reprogrammer ? Dans la *Lettre sur l'humanisme*⁸, Heidegger écrivait que le sens de la vie se loge aussi dans le fait que nous n'en avons qu'une : notre être-pour-la-mort. Nous ne savons refaire indéfiniment notre vie. Allonger indéfiniment la durée de la vie (puisque l'immortalité, au sens propre d'une fusion entre instant et durée, est impossible), est-ce sensé ? Dracula nous horrifie aussi car il n'a d'horizon que la vie.

Il faudrait pouvoir admettre le recouvrement de la condition et de la nature humaine. Tout ne relève pas de technoscience : si l'on prolonge la vie, vu l'état de la planète, cela n'a pas beaucoup d'intérêt. D'ailleurs, c'est l'essor de la technologie qui a créé des inégalités⁹ sur la planète.

Et ces inégalités s'accroîtraient s'il émergeaient demain quelques post-humains faisant, d'une part, éclater l'unité du genre humain et, d'autre part, cela risquerait de donner un très grand pouvoir d'influence (au regard des capacités exceptionnelles des post-humains) de quelques êtres humains sur l'ensemble de la terre.

Le trans-humanisme s'inscrit dans une conception fondamentalement individualiste du politique, se traduisant en une sorte de « contractualisme » généralisé, dont la marchandisation des corps n'est qu'une espèce. Si nous ne sommes liés que par un contrat, pourquoi devrions-nous l'accepter jusqu'au bout ? D'autant que le contrat vient toujours logiquement se fonder sur une assise juridico-politique forte (droits humains de base garantis) et qui lui préexiste.

Le trans-humanisme et les possibilités qu'il ouvre font apparaître le lien social en tant que substantiel et non seulement accidentel. Dans une société trans-humaine, la notion de bien commun reste fixée dans une logique individuelle. Or le bien commun est quelque chose qui me possède et non que je possède. Il est la condition de possibilité à l'exercice de tous les droits.

La société moderne s'est conçue comme simple ajustement mécanique, sans « vivre ensemble », comme simple juxtaposition d'individus selon la liberté des modernes entendue le plus formellement qui soit : « ma liberté s'arrête là où commence celle d'autrui ».

Pareille juxtaposition rend accidentel – au sens philosophique de non-essentiel – le « vivre ensemble » et plus encore le « bien » vivre ensemble. Il n'est en outre pas innocent que le premier objectif du financement du Pentagone par les trans-humanistes soit la création d'un soldat « idéal », sans scrupules et immortel.

⁸ Éd. Aubier, 1957

⁹ Pour une analyse de l'explosion des écarts de niveau de vie moyen à l'échelle planétaire voir notamment les travaux de Paul Bairoch.



VIII. Conclusion

La détermination des moyens est, en quelque sorte, devenue une fin en soi. Les sociétés modernes délaissent la détermination des fins de deux manières : soit en les abandonnant aux seuls choix individuels (héritage de la laïcité, libéralisme/contractualisme), soit en les livrant à des automatismes collectifs. Le mitage du paysage, la césure du genre humain propre à un scénario du type Lee Silver, la dégradation du climat qui découle des GES (gaz à effet de serre), la suppression de l'espace public induite par l'extension de la circulation automobile, constituent autant de fins collectives qui n'ont jamais été poursuivies, mais qui découlent indirectement de l'accumulation de choix individuels, portés par l'idéologie du progrès.

J'appellerais de mes vœux une *politique de précaution* en plus du principe de précaution (car, nous l'avons vu, une évaluation *science based* est insuffisante). Cette politique peut, petit à petit, construire et déconstruire des fins collectives car, isolé, le principe responsabilité, avec l'éthique du Conseil des Sages, conduit à une anti-démocratie.

IX. Débat

Intervention 1 : *Les contre arguments lancés à Monsanto sont possiblement intégrables dans la science (les problèmes de dissémination, de biodiversité, etc.). A mon avis, les arguments politiques, sociaux et économiques auraient plutôt tendance à rejeter les nouvelles technologies (ce qui pourrait créer d'autres types de dangers).*

Dominique Bourg : Au nom du principe de précaution, on fait de l'analyse au cas par cas. Il n'y a en soi pas de contradiction entre la technoscience et le principe de précaution car ce dernier intervient au niveau de la proposition de l'introduction d'une nouvelle technologie et de ses conséquences.

Intervention 2 : *En quoi le principe de précaution encourage-t-il le développement de la recherche scientifique ?*

Dominique Bourg : José Bové et Greenpeace, avec leurs actions, vont à l'encontre du principe de précaution et de son invitation à continuer la recherche scientifique. Il ne faut pas s'étonner de telles contradictions si le principe de précaution est interprété comme instrument d'éradication des risques. Le principe de précaution a plutôt pour but d'encourager la mise en place de mesures proportionnées et révisables. Mais, comme je l'ai répété, à lui seul, il est insuffisant. Il doit être intégré dans une vision plus globale. Que se passe-t-il quand il y a une série de décisions ? Le cas par cas n'est valable que pour un secteur limité.

Intervention 3 : *Existe-t-il une méthodologie plus objective ?*

Dominique Bourg : L'analyse de risques est une procédure qui répond à des critères objectifs.

Intervention 4 : *Vous parlez du lien entre l'émission du CO₂ et le réchauffement de la planète alors que ce lien n'est scientifiquement pas suffisamment établi. Le thème du réchauffement*



climatique est fragmenté alors qu'il devrait être unifié dans une vision plus globale tant économique que sociale et politique. Mais comment « faire le bonheur » des gens contre eux-mêmes (ce qui peut avoir des incidences dramatiques) ? Je pense à la Chine ou à l'Inde en tant que pays émergents.

Dominique Bourg : Il n'est plus question de se baser uniquement sur des indices pour l'établissement du lien entre réchauffement climatique et émissions de CO₂. Il n'est pas de contre-argument qui tienne. Pour ce qui est de la vision holistique, vous avez raison car des mesures unilatérales n'ont aucun sens du fait que ce que l'on ne pollue pas d'un côté est émis de l'autre. Aucun pays, que l'on se le tienne pour dit, ne tiendra les accords de Kyoto. Sans un ajustement aux frontières, nous courrons à la catastrophe. Ce que vous décrivez remet en cause l'application incohérente de la politique, non la politique elle-même.

Intervention 5 : La Chine ne veut pas de l'écologie si c'est pour contrevvenir, d'une manière ou d'une autre à sa croissance économique.

Dominique Bourg : Mais la Chine évolue vite et change de position. Elle sait que les périls écologiques lui coûteront plus chers que ses développements économiques, que ses populations côtières sont en danger et que ses écosystèmes sont menacés. Assurément, il y a à côté de ses prises de conscience, des capitalistes forcenés et un milliard de personnes avides de consommer.

Intervention 6 : En 2007, dans une déclaration faite au Parti, Hu Jintao proclamait que l'écologie devait primer sur l'économie.

Intervention 7 : Le développement économique sera de toutes façons néfaste en terme de réchauffement.

Dominique Bourg : Les émissions de gaz se partagent à hauteur de 40 % pour le secteur des centrales électriques et 30 % pour le secteur du transport (20 à l'échelle mondiale). Le pourcentage relatif à la consommation individuelle n'a fait que croître. Faut-il remplacer sa chaudière à mazout pour une pompe à chaleur ? Oui mais en changeant son mode de consommation car sinon on risque de voir apparaître l'effet rebond, via, par exemple, une forte pollution véhiculée par ses voyages en avion. Face à un artefact nouveau, on ne peut se baser sur des effets globaux, lesquels sont impossibles à prévoir. Surprise et imprévisibilité surviennent à un moment donné ou à un autre. Par exemple, on ne soupçonnait pas que les plastiques rejettent des substances « hormone like », véritables perturbateurs endocriniens. Cette imprévisibilité gagne en intensité avec l'explosion de la consommation dans les années 50. C'est également valable pour l'accélération du rythme du réchauffement climatique. Et lorsque la découverte provoque la surprise, il faut pouvoir apporter un répondant institutionnel.

Intervention 8 : Comment différencier ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas ? En effet, nous avons procédé, de tous temps, à des modifications sur les plantes.

Dominique Bourg : On aurait du mal à trouver du naturel dans nos paysages. Mais même avec le réchauffement climatique, on ne changera pas les lois de la physique, et ce sont ces lois qui représentent, aujourd'hui, ce qu'il y a de plus naturel à savoir ces grands mécanismes de régulation. Le paramètre du temps est difficile à intégrer dans la technologie. Les différences fondamentales se situent entre local/global/échelle de temps. Nos



interactions agissent sur le global ou, sous une autre perspective, notre maîtrise interagit avec la non maîtrise au niveau global.

Intervention 9 : *Il faut donc penser la terre comme un véritable habitat que nous perturbons.*

Intervention 10 : *Je voudrais que vous exposiez le corollaire que vous établissez entre substrat biologique et condition humaine.*

Dominique Bourg : Certains philosophes écrivent que c'est l'idée d'un Dieu arbitraire et omnipotent qui nous a donné envie de se mettre à sa place. Condition signifie qu'il existe un certain nombre de paramètres et de limites de la vie humaine. Si elles sont transcendées, en voulant faire le bien, on peut aboutir à des conséquences mauvaises où à une impossibilité de trouver ce que l'on cherche. Les particularités de la condition humaine (finitude) expriment ce donné ultime. Pourtant, dans le fantasme des Modernes, il n'y a pas de donné.

Intervention 11 : *Mais est-ce ce donné ultime qui est en jeu ou plutôt le changement de notre être-au-monde ? Voir la Terre de l'espace a, par exemple, profondément changé celui-ci.*

Dominique Bourg : Bertrand de Jouvenel a bien relaté, avec les dégâts de la pollution, ce passage de la conscience d'une Terre immense à une Terre petite et fragile. Cela a vraiment changé notre être-au-monde. Mais ce que j'essaie d'identifier et de repérer ce sont ces éléments qu'aucune technique ne pourra modifier sous peine de signer l'avènement de quelque chose qui n'est plus humain.

Intervention 12 : *Est-il possible d'appliquer ces invariants à d'autres champs ? Aujourd'hui, en management, on a tendance à vouloir fabriquer des cadres à haut potentiel.*

Dominique Bourg : Les découvertes scientifiques touchent tous les domaines. Les sciences cognitives dispensent donc leurs connaissances au management. Les scientifiques ne peuvent s'empêcher d'aimer ce qu'ils font et de faire des émules...

Intervention 13 : *Vous énoncez que le principe de précaution se concentre sur les moyens et non sur les fins. Vous en déduisez qu'il faut, à présent, se concentrer sur les fins. A qui est-ce « il » et ce « nous » renvoient ? En fait, ma question soulève le problème d'une formulation universelle des fins.*

Dominique Bourg : La question des PGM devrait logiquement éveiller des questions sur le type d'agriculture qui est intéressante pour nous, sur l'éco-compatibilité, etc. Nous sommes loin de cela. Notre folle époque interroge difficilement les fins. Les raisons ? Le fait que nous ne soyons toujours pas revenus de notre idéologie du progrès et de la croyance en l'amélioration de la condition humaine par le progrès techno-économique. J'ai décrit dans ma conclusion ce mécanisme aveugle des moyens étranger aux fins. Dès lors, comment reconstruire et refonder nos pays sur une base universelle ? Sur quelle base, puisqu'à culture différente, principes différents ? Il faudra inventer des procédures et complexifier le jeu démocratique.

Intervention 14 : *Le rapport à la nature pourrait-il être une base universelle ?*

Intervention 15 : *Ou alors on peut s'entendre sur des questions de survie... Mais la piste financière n'a-t-elle pas plus de chance de donner des résultats rapides et consensuels, réunissant des personnes de cultures différentes ? Il faut commencer par sortir de l'idéologie*



décrétant que la somme des bonheurs individuels produit une somme de bonheur global. Cela n'a pas de sens.

Dominique Bourg : Cette idéologie est le cadre. Toutefois, il est urgent de s'interroger sur les fins. Quant au rapport à la nature, il varie tellement d'une culture à l'autre...

Intervention 16 : *Nous, héritiers des Modernes, percevons encore une disjonction : nous, d'un côté et, de l'autre côté, la nature. L'Homme est comme exclu de la nature. La vision orientale - et chinoise en particulier - intègre beaucoup plus l'Homme dans l'écosystème.*

Intervention 17 : *Vous mentionnez le projet jonasien concernant l'instauration d'une tyrannie bienveillante et bien informée. Mais pourquoi ne pas informer les citoyens des actions entreprises ? Un sens pourrait alors naître dans les consciences...*

Intervention 18 : *Il faut aller voir comment fonctionnent les personnes travaillant chez Monsanto et le sens qu'elles accordent elles-mêmes à leurs actions tout en continuant à vivre normalement !*

Dominique Bourg : On peut parier sur l'intelligence collective et les réunions de citoyens. Contrairement à ce que l'on peut supposer, ces réunions fonctionnent bien et les avis des citoyens sont pondérés. Seulement, ils ne sont pas relayés par les journalistes. Vous avez raison, il y a un problème quant aux informations transmises ou non aux citoyens.

Intervention 19 : *Quelle est la place des décideurs ?*

Dominique Bourg : Les intérêts sont trop contradictoires pour qu'une mise en application se fasse de manière aisée.

Intervention 20 : *Roche Diagnostic, voici quelques années, avait demandé l'intervention de « Philo & Management ». L'entreprise souhaitait mettre sur le marché un nouvel outil de diagnostic précoce. Elle avait décidé de réunir de multiples parties prenantes (politiques, associations de malades, mutualités, médecins, etc.). S'est dégagé de ces rencontres (structurées par les exposés de philosophes) des ouvertures de perspectives, des questions et des finalités. Bien sûr, Roche Diagnostic était ensuite presque le seul maître à bord dans la décision finale.*

Intervention 21 : *La valeur symbolique est occultée par la valeur monétaire. Il est donc intéressant de développer des indicateurs de qualité.*

Intervention 22 : *Ceux-là mêmes ont aussi des effets pervers !*

Dominique Bourg : En conclusion, je dirais « si tu cherches à défaire un pull, trouve le bon fil. » On a commencé à mettre sur pieds des choses qui remettent en cause l'ordre ancien. La question est celle du rythme : le processus est en cours mais il exigerait une accélération vu les défis à relever.